

La sécurité des machines

Accompagnement Technique - Vérification - Formation

Acquérir et exploiter une machine en sécurité

Tout au long de la vie de la machine et notamment lors de ses modifications, Apave est à vos côtés pour conserver voir améliorer le niveau de sécurité de celle-ci.

La démarche d'accompagnement Apave s'effectue de la rédaction du cahier des charges, à l'exploitation de la machine, en respectant les dispositions réglementaires applicables.

Trois objectifs majeurs vous animent

- Acquérir une machine adaptée et sûre dont le concept « Sécurité » correspond aux conditions d'exploitation attendues.
- Qualifier en matière de sécurité, des opérateurs chargés de la production et de la maintenance.
- Maintenir dans le temps le niveau de sécurité initial.

Vous êtes concernés que vous soyez :

- Fabricant de machines.
- Vendeur ou acheteur de machines neuves ou d'occasions.
- Employeur utilisateur de machines.
- À l'origine de modifications que vous souhaitez apporter par vous même à vos machines ou faire réaliser par un tiers (sous-traitant).



L'offre Apave

La sécurité des machines

Apave vous propose sa démarche d'accompagnement.

Avant commande

- Assistance à l'élaboration de la partie « sécurité » du cahier des charges de l'acheteur.

En phase conception

- Analyse du dossier du fabricant et validation des dispositions techniques en matière de sécurité.

En phase installation

- Vérification du respect des dispositions retenues et de leur mise en oeuvre correcte.

En phase mise en service

- Vérification de la conformité finale de la machine et formation du personnel à l'utilisation en sécurité.

En phase exploitation

- Vérification périodique du maintien du niveau de sécurité.
- Accompagnement lors des modifications ou évolutions de la machine.

Autres prestations

- Vérifications générales périodiques des machines soumises au code du travail.
- Assistance à la mise en oeuvre d'applications collaboratives robotisées et des nouvelles technologies en robotique : robots mobiles, véhicules autonomes ou intelligents.
- Formations dédiées à l'acquisition, la conception ou l'utilisation par les opérateurs des machines.



Nos atouts

- + Organisme tierce partie indépendant détenteur de reconnaissances nationales et européennes qui ne vend pas de matériel ou de solution et ne réalise pas d'opération de maintenance.
- + Un réseau d'intervenants présents partout en France et dans le monde.
- + Une expérience de plus de 30 ans dans les prestations machine.
- + Apave est porteur de l'accréditation COFRAC Inspection sous le n° 3-2016 pour le diagnostic ou la vérification de conformité des équipements de travail et procédure d'examen CE de type de certaines catégories de machines.

Nous **contacter**

www.apave.com

0805 62 5000